

Problème d'insalubrité dans votre logement !

Vous voulez contacter le service d'inspection de la Ville de Montréal

VOICI COMMENT FAIRE

Vous devez aviser votre propriétaire ou locateur, par courrier recommandé, le mettant en demeure d'effectuer les corrections nécessaires. Vous lui donnez un délai de dix (10) jours ouvrables, ou moins, s'il y a urgence, et en mentionnant, qu'à défaut de procéder, une copie de la lettre sera acheminée à la Ville.

Si malgré les efforts déployés pour en venir à un règlement satisfaisant, le problème ne se règle pas, une requête d'intervention, accompagnée de cette lettre (la mise en demeure) et du reçu d'expédition postal, doit être faite auprès de la Ville de Montréal.

S'adressez au comptoir Accès Ville-Marie Ou Composez le service 311

Vous devez faire suivre votre lettre et votre reçu d'expédition à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement.

► **Sur place** ► **Par courriel** ► **Par téléphone** ► **Par télécopieur**

À la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'Arrondissement.

Arrondissement de Ville-Marie

800, boul. de Maisonneuve Est, 17^e étage,

Montréal, (Québec), H2L 4L8

Télécopieur : 514.872.3567

Courriel : permis.inspections.ville-marie@ville.montreal.qc.ca

- Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 -

(Métro Berri-UQAM)

N.B. Le comptoir Accès Ville-Marie et les bureaux de l'Arrondissement sont à la même adresse.

► **Pour plus d'info. : Comité logement Ville-Marie de Montréal**

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal, (Québec)
H2L 3E7 (Métro Beaudry)

Tél. : 514.521.5992
Info@clvm.org
www.clvm.org

- Heures d'accueil des locataires : mardi, mercredi & jeudi de 13h30 à 16h30 -

Pour vous débarrasser d'objets encombrants ...

La collecte des « gros morceaux », tels que **meubles** et **électroménagers**, est maintenant effectuée par une équipe dédiée à cette tâche qui sillonne l'arrondissement du lundi au jeudi. Il suffit donc de déposer vos objets volumineux ou encombrants à l'endroit où s'effectue la collecte régulière en début de semaine.

Pas besoin de téléphoner...sauf pour les **écrans d'ordinateur** et les **téléviseurs**.

Dans ce cas, il faut appeler **514-872-3434** pour convenir d'un moment pour le dépôt et l'enlèvement en toute sécurité !